

**COMITE MARTINICAIS D'ORGANISATION  
ET DE DEFENSE DU MARCHE DU RHUM  
(C.O.D.E.R.U.M)**

Association déclarée - Type loi 1<sup>er</sup> Juillet 1901

---

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Planteurs et producteurs de rhum Martinicais Mobilisés dans la lutte contre le COVID-19**

Les producteurs de la filière canne-sucre-rhum\* ont décidé de mettre leur matière première et leur capacité de production de rhum agricole au service de la lutte contre le CODIV-19 sur notre territoire.

Ce sont au total 7 000 litres d'alcool éthylique d'origine agricole (alcool de canne à sucre) qui seront fournis, 16 500 flacons de 500 ml de gel qui seront fabriqués par PROCHIMIE et étiquetés par la société ARTI à titre gracieux.

Les 4000 premiers flacons de 500 ml de gel hydro-alcoolique, de fabrication locale, seront livrés à compter du vendredi 27 mars 2020.

Les producteurs de canne, les industriels du rhum, de la chimie et de l'imprimerie de Martinique se mobilisent ainsi en soutien des professions engagées en première ligne dans la lutte contre la propagation du Covid 19 (Hôpitaux, médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens, auxiliaires de vie, gendarmes, policiers, militaires...).

La répartition des produits sera effectuée sous le contrôle de l'ARS\*\* en coopération avec les services de l'État sans lesquels cette opération n'aurait pu aboutir.

*\*Filière canne – sucre – rhum :*

Producteurs de la SICA CANNE UNION

Producteurs des marques de rhums : Clément, Depaz, Dillon, J.M, Maison La Mauny, Neisson, La Favorite, Saint James, Trois Rivières, HSE, A1710

*\*\* Agence Régionale de Santé*

#### **Contact Presse**

Claude FELIOT - Secrétaire Général du CODERUM - 06 96 97 37 81 – [claude.feliot@googlemail.com](mailto:claude.feliot@googlemail.com)